

Réunion du conseil municipal
mercredi 10 septembre 2025 - 18h30

Ordre du jour

Présentation au conseil municipal par monsieur Xavier de Muyser du « peuplier tremble Pandito » de la réserve naturelle du Néouvielle : projet de labellisation au titre des Arbres Remarquables de France avec l'association A.R.B.R.E.S.

- Approbation du procès-verbal du 30 juillet 2025
 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance
 - Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal : néant
-

1. Convention de financement étude ANCT pour la mutualisation des établissements thermaux des Hautes-Pyrénées – avenant n° 1
2. Renouvellement de la convention, avec la SPA 65 d'Azereix, relative à l'accueil et la garde des animaux errants ou dangereux trouvés sur la commune
3. Création d'emplois non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
4. Création d'emploi permanent à temps complet – service achat/technique
5. Désignation des membres du comité de direction de l'office de tourisme de Saint-Lary Soulan (modification de la délibération n° 2025-92)
6. Solidarité en faveur des communes sinistrées des Corbières
7. Signalétique pastorale estives de Soulan : demande de subvention
8. Décision modificative n° 1 – régie restauration/hébergement
9. Subvention 2025 à l'AFP de Soulan

Questions diverses